Union pour l'Action morale

1er Juillet 1900.

Recherche d'une Définition de la Solidarité

Le mot de Solidarité est revenu bien souvent dans les pages de ce Bulletin. On n'entend que lui. Tout ce qui se fait se fait en son nom. Quand l'Exposition a été inaugurée, dans les deux seuls discours qui aient été prononcés, le Président de la République et le Ministre du Commerce, probablement sans s'être donné le mot, l'ont placée l'un et

l'autre sous le patronage de la Solidarité (1). Quand on inaugure une de nos nombreuses universités populaires, il est rare que l'orateur chargé du discours d'ouverture ne la présente pas comme une réalisation de l'idée de Solidarité. Enfin pour ne rien dire de plus, il suffit de citer une ligne que notre collaborateur M. Deherme écrivait, il y a quelques jours, dans son journal la *Coopération des Idées* : « Il faut que nous prenions la folie de la Solidarité, comme les martyrs eurent la folie du Christ. »

Ce n'est pas nous qui dénigrerons cet enthousiasme. Voici plus de dix ans déjà que nous disions dans une conférence donnée à Genève que la devise de l'école nouvelle devait être la Solidarité. Néanmoins, à entendre ce mot aujourd'hui dans tant de bouches et à le voir inscrit sur les bannières d'écoles qui, d'ordinaire, combattent sous des

(1) « ... Le grand moteur commun ici, c'est le sentiment de la Solidarité. J'ai plaisir à proclamer que tous les gouvernements rendent hommage à cette loi supérieure. » (Discours de M. Loubet.)

« La grandeur matérielle et morale des Sociétés tient dans un mot : « Solidarité. » (Discours de M. Millerand.)

drapeaux ennemis — chefs de gouvernement et anarchistes, coopérateurs et collectivistes, mystiques et positivistes, catholiques, protestants et francs-maçons — nous ne pouvons nous défendre de quelque inquiétude ni nous empêcher de nous demander si par aventure le succès extraordinaire de ce vocable n'aurait pas pour cause son indétermination ? S'il agrée à tant de gens ne serait-ce point simplement parce que chacun y met ce qu'il veut ?

Hâtons-nous de nous rassurer en cherchant à définir ce mot, ou du moins — car nous allons voir qu'il comporte plusieurs définitions — à préciser la signification que nous lui attachons.

∴

Pour préciser le sens de ce mot de Solidarité, la meilleure méthode à suivre c'est de chercher ce qu'en pensent ceux qui le critiquent. Car il y a quelques critiques, quoique en petit nombre. Il est une école qui s'est tenue à l'écart de ce chœur des solidaristes

dont nous parlions tout à l'heure et qui même raille cette ferveur nouvelle : c'est l'école des économistes libéraux. Par exemple, M. Vilfredo Pareto, un de ceux qui la représentent avec le plus d'éclat, l'apprécie en ces termes dans un des derniers numéros du *Journal des Economistes* (1).

Après avoir constaté qu'on met la Solidarité à toutes sauces, que les gens qui emploient ce mot à tort et à travers « semblent avoir perdu le sens du ridicule », il ajoute : « La solidarité sert de prétexte aux gens qui veulent jouir du labeur d'autrui... c'est tout simplement un nouveau nom donné à un genre d'égoïsme des plus malsains. » Et M. Demolins avait dit plus catégoriquement encore : « La solidarité n'est qu'une des formes de l'égoïsme : l'égoïsme honteux. »

Voici certes une définition de la solidarité assez imprévue ! Comment faut-il l'entendre ?

Pour ces économistes la solidarité n'est pas une nouveauté, c'est une rétrogradation. La solidarité a existé à l'origine de toutes les sociétés, solidarité des membres de la famille, du clan, de la cité, qui s'est manifestée sous des formes grandioses dont l'épopée et la tragédie antique sont sans cesse inspirées — exemples, l'histoire des Atrides, le sacrifice d'Iphigénie — ou sous les formes juridiques de la responsabilité collective (en droit civil et en droit pénal) et de la co-propriété familiale, bien connues des jurisconsultes. Mais tout l'effort de la civilisation et du droit a consisté précisément à dégager l'individu de cette solidarité barbare, et à faire émerger peu à peu le *moi* du *nous* antique, en créant la propriété individuelle, la responsabilité personnelle de ses délits ou de ses dettes, la succession volontaire, etc. Voilà le progrès : il est en sens inverse du solidarisme.

(1) *Le Péril Socialiste*, n° du 15 mai.

Pourtant, disent encore les économistes, il y a une solidarité nouvelle qui naît à son tour de ce progrès de l'individualisation. C'est celle qui résulte de la division du travail et de l'échange. Au fur et à mesure que chacun s'individualise et se spécialise — celui-ci ne

faisant que du pain, celui-là que du vin, cet autre que des statues — il est de plus en plus contraint pour vivre à échanger ses produits ou ses services contre les produits ou les services d'autrui. De là une dépendance réciproque et grandissante des hommes, phénomène souvent constaté et admirablement mis en lumière par les maîtres de la science économique, notamment par Adam Smith et Bastiat. Voilà la vraie solidarité, la bonne. Celle-là ne porte aucune atteinte à l'individualité ni à la liberté, et elle est l'expression même de la justice, à savoir l'égalité et la réciprocité des services rendus : *do ut des*.

Mais la solidarité des solidaristes est tout autre chose ! Celle-ci n'implique plus l'égalité des services rendus : elle affecte au contraire de mépriser la justice commutative, la justice qui porte toujours une balance semblable à un changeur ou à un marchand juif. Elle proclame que le fort doit aider le faible, le capable l'incapable, le riche le pauvre, que chacun doit donner suivant ses facultés et recevoir suivant ses besoins. C'est la vieille fraternité

de 1848, ou plus simplement un communisme atténué, qui ressuscite sous un nom nouveau. Au nom de la solidarité professionnelle, les ouvriers laborieux et habiles qui touchent de hauts salaires doivent se mettre en grève pour permettre aux camarades paresseux ou maladroits de se faire payer autant qu'eux. Au nom de la solidarité, les citoyens qui ont fourni tout une vie de travail et d'épargne doivent payer une contribution suffisante pour assurer à ceux qui n'ont su ni travailler ni épargner une pension de retraite sur leurs vieux jours. Au nom de la solidarité nationale tous les Français doivent payer leur pain ou leur fer le double de sa valeur pour aider leurs compatriotes les agriculteurs et les industriels qui se sentent ou se disent incapables de faire aussi bien que les producteurs étrangers. — Et ainsi de suite.

Voilà comment les économistes sont amenés à voir dans le solidarisme une forme de *parasitisme* — qui est lui-même une forme de l'égoïsme. Sous prétexte que le fort et le faible sont solidaires, le faible dit au fort : Parta-

geons! Et comme le parasitisme tend, par une loi bien connue des biologistes, à faire dégénérer le parasité et le parasite — le premier parce qu'il s'épuise à nourrir le second, le second parce que ses organes s'atrophient faute d'emploi — de même aussi le solidarisme généralisé aboutirait à faire dégénérer la société toute entière. Elle irait précisément à contre-fins de la sélection naturelle.

∴

Telle est l'idée que les adversaires du solidarisme se font de la bonne et de la mauvaise solidarité.

J'avouerai franchement que leur argumentation ne laisse pas que d'être embarrassante. Elle se réduit à ce dilemne entre les cornes duquel nous sommes pris :

Admettons-nous qu'au nom de la solidarité chacun de nous doit faire pour autrui autant qu'autrui a fait pour lui? En ce cas c'est la réciprocité des services rendus, c'est la justice commutative, c'est la vieille doctrine économiste toute pure.

Admettons-nous au contraire qu'au nom de la solidarité il faut écarter toute préoccupation de réciprocité et d'égalité, de doit et avoir, et que tous ceux « qui peuvent » doivent aider tous ceux qui « ne peuvent pas » — alors c'est la loi de la charité qui, elle non plus, n'a rien de nouveau : charité quand on regarde à celui qui donne, mais parasitisme quand on regarde à celui qui reçoit.

Dès que vous sortez de la mutualité vous entrez dans la charité : il n'y a pas de milieu.

Essayons de sortir d'embarras.

Il nous semble que nous ne pouvons y arriver qu'en distinguant deux façons de comprendre la solidarité, très opposées quoique sans cesse confondues.

L'une — c'est celle des économistes — implique la *différenciation croissante* des hommes et tend à se réaliser par l'*échange*. Plus les hommes deviennent différents, plus l'échange est actif — comme l'intensité d'un courant électrique contre les deux pôles de la pile. Mais l'échange économique ne change

pas les conditions primitives des contractants : précisément parce que l'échange se fait valeur égale pour valeur égale, celui qui avait plus avant l'échange a plus après et celui qui avait moins a moins. Peut être même pourrait-on dire, sans déclamation, que par le fait de l'échange se trouve réalisée la parole énigmatique de l'Évangile : « celui qui a déjà beaucoup recevra davantage et à celui qui a peu, il sera enlevé une part de ce qu'il a ».

L'autre façon de comprendre la solidarité — c'est celle des solidaristes — implique *l'assimilation croissante* des hommes et tend à se réaliser par l'*association*. Ce à quoi elle regarde c'est aux ressemblances qui existent entre les hommes ; elle s'efforce de faire une réalité de ce mot qu' on répète si souvent : nos semblables. Ce à quoi elle vise, c'est à l'unité du genre humain, fragmenté, mais qu'il faut reconstituer. C'est elle qui parle par la bouche d'un Victor Hugo disant : « Insensé! qui croyais que je n'étais pas toi ! » — ou, par celle d'un Carlyle dans sa parabole de la pauvre veuve irlandaise qui dit à ses

compagnons de vie : « Je suis votre sœur, os de vos os ; le même Dieu nous a faits (1) » — ou par celle de Jésus priant : « Père, qu'ils soient un en moi ! »

Et l'association, à la différence de l'échange, ne se borne pas à faire rencontrer les hommes une minute (encore l'échange, le plus souvent, ne fait-il point rencontrer les hommes mais seulement leurs produits !) pour les laisser après ce qu'ils étaient avant : elle les rapproche réellement et pour une longue durée, elle les fait se ressembler, elle les fait communier dans une même œuvre et une même pensée. Les Universités, lectures, théâtres et concerts populaires, pour ne prendre que cet exemple entre mille, sont cités à bon droit comme une manifestation de la solidarité parce qu'ils rapprochent les hommes de

(1) Ils répondent : C'est impossible ! vous n'êtes pas du tout notre sœur ! — Mais elle prouve sa fraternité puisque sa fièvre typhoïde les tue, eux. Les voilà maintenant qui sont bien ses frères quoiqu'ils le nient ! Il en est au moins dix-sept de vous maintenant dans la tombe qui ne pouvez contester cette preuve qu'elle était bien chair de votre chair ! »

(*The modern worker.*)

conditions différentes, intellectuels et ouvriers, en les rendant semblables pendant les quelques heures où ils ressentent les mêmes émotions, goûtent les mêmes joies et rient ou parfois pleurent ensemble.

Et tandis que la Justice qui préside à l'échange est en effet la justice commutative, la porte-balance — qui est aussi sur toutes les images symboliques, la porte-glaive! — la Justice qui préside à l'association, du moins à l'association coopérative, à l'association des personnes, n'est pas si sévère : elle est distributive plutôt que commutative, elle tient à la main des palmes plutôt que l'épée ou la balance. Elle règle la part de chacun par des statuts, par une loi qui n'est pas nécessairement la loi de l'échange *do ut des*. (Je parle de l'association de personnes, car l'association de capitaux, la société commerciale, n'est guère qu'une forme de l'échange, chacun y reçoit suivant ses apports).

Par exemple, dans une société de secours mutuels, généralement la même cotisation sera demandée à tous, bien que les vigoureux et

les bien portants dussent, au point de vue de la justice commutative, payer moins que les malingres (1). Par exemple, dans une société coopérative de production ou de consommation, les nouveaux associés sont admis sur le même pied et moyennant le même versement que les actionnaires fondateurs, quoique ceux-ci aient couru tous les risques et fait tous les frais de l'entreprise, réalisant ainsi la parabole de l'Évangile qui donne la même rémunération aux ouvriers de la onzième heure qu'à ceux de la première heure, ce qui n'était certainement pas conforme à la justice commutative et scandalisa en effet les Pharisiens qui l'écoutaient. Et dans la grande Société, dans la Nation, quoique l'on pût peut-être sans trop de peine prouver que les citoyens pauvres causent plus de frais à l'État que les riches, néanmoins on ne leur

(1) Sans doute la société n'admettra pas parmi ses membres ceux qui sont atteints de maladies incurables : elle demandera peut-être dans certains cas une cotisation plus élevée à ceux qui entrent au-delà d'un certain âge.... J'indique seulement des *tendances* différentes de celles de l'exacte proportionnalité.

demande pas plus sous forme de contribution et généralement même on cherche à leur demander moins (impôt dégressif, sinon progressif).

Enfin, dans toutes ces associations, les traitements et salaires des employés sont généralement réglés non absolument par la loi de l'offre et de la demande, mais en tenant compte des bonnes volontés, des besoins. « Le juste salaire » (c'est-à-dire, par une amusante ironie des mots, précisément celui qui n'est pas déterminé par la justice commutative) tend à remplacer le salaire ordinaire qui n'est que le prix-courant de la main-d'œuvre coté sur le marché.

* * *

Pour compléter cet essai de définition, il nous reste à répondre aux deux objections ci-dessus énoncées.

La première c'est que nous ne pouvons éliminer la justice commutative sans tomber dans la charité? — Serait-ce vrai que nous n'en serions pas trop déconcertés, car nous avons essayé de démontrer ailleurs que le

concept et la pratique de la justice évoluaient de plus en plus dans le sens de la charité, — et du reste on enlèverait à cette objection la plus grande partie de sa force si au mot quelque peu dédaigneux de charité, qui suggère l'idée d'aumône, ou à celui plus ironique de « principe caritatif », on substituait simplement celui « d'altruisme ». Alors ceux-là même qui se rebiffent à l'intrusion du principe caritatif dans les relations sociales, accepteraient de très bonne grâce l'idée que le principe altruiste doit y prendre une place grandissante. Et ainsi énoncée la formule leur semblerait même plutôt banale : et en effet elle l'est.

Mais pourtant l'idée que le solidarisme éveille nous paraît assez distincte de l'idée de charité et même de celle d'altruisme. Prenant pour fondement un fait démontré, une loi naturelle, l'interdépendance de tous les hommes, le solidarisme conclut que nous ne pouvons faire notre bonheur isolément et qu'en le cherchant nous sommes dupes d'un mirage. Comme nous dépendons de tous, nous

devons chercher le bien de tous parce que c'est le moyen le plus sûr de réaliser notre propre bien. Tandis que les économistes optimistes disent : « Que chacun cherche premièrement son intérêt et le résultat sera le plus conforme à l'intérêt général » — les solidaristes disent : « Que chacun cherche premièrement l'intérêt de la Société et le résultat sera le plus conforme à son propre intérêt. » Ce n'est pas là la charité. C'est l'idée que veut exprimer la devise populaire qui figure sur toutes les enseignes coopératives ou mutualistes : *Chacun pour tous* — c'est la première étape, — *Tous pour chacun* — c'est la seconde.

La seconde objection c'est que le solidarisme ainsi défini va au rebours de la sélection et tend à affaiblir les individualités. Niestzche écrit : « Il existe chez les Chinois un proverbe que les mères déjà apprennent à leurs enfants : *Siao-Sin* — rends ton cœur petit. C'est la véritable pente des civilisations avancées ».

La réponse sera encore plus aisée. En quoi

la constatation du fait de notre mutuelle dépendance serait-elle de nature à diminuer notre personnalité ? Sans doute toute association et surtout l'association de personnes, la vraie forme de la solidarité, nous lie dans une certaine mesure et nous oblige à certains sacrifices : un proverbe italien dit : « Qui a un associé a un maître. » Mais puisque la dépendance est mutuelle, chacun est à la fois serviteur et maître et gagne en influence ce qu'il perd en indépendance. Dans ces conditions la dépendance librement et volontairement acceptée ne dégrade personne : au contraire. Quand le guide des Alpes se lie par une corde aux voyageurs qu'il conduit à travers les glaciers, si l'un d'eux vient à glisser sur la pente il entraîne toute la grappe humaine, et si le guide, qui pourrait couper la corde du tranchant de son piolet, s'abstient de le faire, cette solidarité qui le tue ne le diminue pas !

Le fait de se sentir dépendant d'autrui, à la condition d'être réciproque, peut agir au contraire dans bien des cas comme un stimulant d'énergie. Dans l'exemple que je viens de

prendre on peut être sûr que le guide, fût-il même égoïste, fera tout ce qui est humainement possible pour enrayer la chute. Et tel riche rentier qui ne se préoccuperait guère de soigner les tuberculeux s'empressera d'aider à construire des *sanatoria* dès qu'il aura compris la solidarité des maladies infectieuses.

Et ce n'est certes pas l'autre face du solidarisme, le fait de sentir que tous sont plus ou moins dépendants de nous, qui risque de diminuer notre personnalité. Au contraire ! elle l'exalte en conférant au plus humble de nous quelque peu de la majesté des rois, des empereurs, des conducteurs de peuples, de tous ceux sur qui pèse la responsabilité d'un grand nombre d'hommes et qui emploient toujours la formule du protocole : *Nous*.

Oui, chacun de nous, de même, dès qu'il a acquis la claire conscience de la solidarité, peut user avec la même gravité du Nous royal, car il sait que chacun de ses gestes et chacune de ses paroles lieront dans une certaine mesure un grand nombre d'hommes — de même que d'après la théologie chrétienne, le

geste d'Ève cueillant la pomme a entraîné dans la chute tous les hommes à naître.

Et voilà pourquoi, à la thèse des économistes de l'école libérale qui dit que le progrès a consisté à dégager de plus en plus le Moi de la solidarité primitive, l'école solidariste répond que le progrès au contraire consiste à élargir progressivement son Moi pour le transformer en Nous — et ceci certes ne rappelle en rien le proverbe chinois « rends ton cœur petit ».

Ch. GIDE.

QUICONQUE, parmi nous, a besoin pour vivre de plus que la simple nourriture du corps, ne trouve dans le présent rien qui le puisse consoler du devoir de vivre; l'espoir d'un avenir meilleur est le seul élément où il nous soit encore possible de respirer à l'aise. Mais un rêveur seul pourrait fonder cet espoir sur autre chose que les germes déposés par nous-mêmes dans le présent pour préparer l'avenir.

FITCHE.